

La Fondation Sopra Steria-Institut de France récompense le numérique au service de la planète

Les candidats au Prix « Entreprendre pour demain » de la Fondation Sopra Steria-Institut de France ont jusqu'au 9 mars 2020 pour déposer leur dossier. Ouvert aux étudiants, le Prix s'enrichit cette année d'une catégorie « jeunes entrepreneurs », destinée aux jeunes diplômés.

Temps de lecture : minute

3 décembre 2019

Comment le numérique peut-il venir en aide à la planète ? Sur une Terre de plus en plus menacée par le réchauffement climatique, l'innovation responsable apparaît comme l'une des pistes pour parvenir à endiguer la crise.

C'est pourquoi l'édition 2019 du Prix " Entreprendre pour Demain " de la Fondation Sopra Steria-Institut de France a pour thème "*Le numérique responsable au service de la planète*". L'éventail de l'appel à projets est large : sobriété numérique, intelligence artificielle responsable, collecte des déchets, recyclage, lutte contre le gaspillage, énergies renouvelables, lutte contre la précarité énergétique, nouveaux modes de mobilité, économie solidaire ou encore optimisation des réseaux de distribution.

Un Prix dans la lignée des actions positives

menées par Sopra Steria

Ce Prix fait partie des actions que mène déjà Sopra Steria pour rendre l'innovation utile au plus grand nombre et qui génèrent un impact positif sur la société dans son ensemble. En France, par exemple, au sein du projet COMMUTE financé par la Commission Européenne, Sopra Steria développe une plateforme digitale des mobilités utilisée par Toulouse Métropole, Airbus, Safran, ATR et l'Aéroport de Blagnac pour fluidifier les axes routiers de la zone aéronautique toulousaine. En Norvège, le groupe a créé avec l'hôpital universitaire d'Oslo un centre d'innovation de réalité augmentée, Holocare, qui contribue à la recherche de futurs soins de santé.

C'est dans cet esprit d'innovation positive que les candidats au Prix "Entreprendre pour demain" peuvent concourir et ce depuis le 28 novembre 2019.

Le Prix est par ailleurs placé sous le parrainage de l'explorateur et capital-risqueur Luc Hardy. Ce dernier a notamment fondé Pax Arctica, une initiative qui sensibilise aux menaces sur les pôles et les océans et se pose en faveur de l'introduction de nouvelles règles écologiques. Il contribue également au soutien de nombreuses startups innovantes.

Deux catégories : "Etudiants" et "Jeunes entrepreneurs"

Le Prix sera cette année divisé en deux catégories : "Etudiants" et "Jeunes Entrepreneurs". Les candidats ont jusqu'au 24 février 2020 pour déposer leur dossier. Fin mars, les membres du comité de pilotage de la Fondation Sopra Steria-Institut de France pré-sélectionneront plusieurs équipes. Celles-ci tourneront des pitches vidéos pour présenter leur projet en 180 secondes et seront coachées pour préparer l'étape suivante, leur

Grand Oral devant le jury final.

Les équipes retenues défendront leur projet à l'Institut de France le 3 juin 2020, devant un jury composé de collaborateurs Sopra Steria, de membres de l'Académie des Sciences et d'experts externes tels que Luc Hardy, Viano, Planetic Lab. C'est lors de cette journée que seront annoncés les deux lauréats.

Quant aux dotations, les lauréats bénéficieront :

- d'une dotation financière de 5000 à 10000 € ;
- d'un accompagnement sur leur projet et sur la méthodologie entrepreneuriale avec des équipes Sopra Steria spécialistes de la méthode Viano au sein de son Centre d'expérience clients basé à Paris, pour passer de l'idéation à la réalisation du projet ;
- du soutien d'un parrain ou d'une marraine Sopra Steria pendant le projet ;
- de la possibilité de pitcher sur le stand de Sopra Steria lors de salons professionnels ;
- Le lauréat de la catégorie " Jeunes Entrepreneurs " bénéficiera aussi d'un accompagnement de six mois à la réalisation de son projet chez Planetic Lab, un startup studio solidaire.

Déposer son dossier

Maddyness, partenaire média de Sopra Steria.